

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHÉ : Marché public de travaux

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon

2 Place Monseigneur François Maurer

BP 4208

97500 Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508410102 Télécopieur : 0508412297

Courriel : accueil@ct975.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.spm-ct975.fr/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.spmct975.fr/lacollectivite-territoriale/la-direction-generaledesservices-dgs/commande-publique/>

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché :

Réalisation du programme de travaux de voirie de la Collectivité Territoriale

Type de marché de travaux : Exécution

Classification CPV

Objet principal : 45233220-7

Lieu d'exécution : Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon

L'avis implique : L'établissement d'un accord-cadre

Information sur l'accord cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur ;

Durée de l'accord-cadre : 12 mois ;

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Nature et étendue des travaux :

Réalisation de couches de roulement ainsi que des travaux annexes liées et nécessaires à leur réalisation

Options :

* Le marché prévoira une ou plusieurs reconductions, le titulaire ne pourra pas les refuser ;

* Nombre de reconductions éventuelles : 3 ;

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés :

* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire ;

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :

* Origine du financement : Budget de la Collectivité Territoriale

* Les prix seront révisables ;

* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un entrepreneur unique ;

- soit avec des entrepreneurs groupés conjoints ou des entrepreneurs groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de

candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

* Cette consultation permet l'utilisation du mode de réponse simplifiée dit "marché public simplifié" (MPS).

Les candidats qui se présentent seuls sont éligibles à déposer un dossier de candidature sur la base du formulaire simplifié. Ce formulaire pré-rempli est complété par le candidat lors du dépôt de son offre sur www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/.

Pour les candidats non éligibles au formulaire simplifié (groupements d'entreprises, candidat ne disposant pas d'un numéro de SIRET, société de nationalité étrangère ne disposant pas de SIRET) la constitution d'un dossier de candidature classique s'applique.

En cas d'utilisation du mode de réponse dit MPS, les documents seront remis et signés électroniquement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :

Si le candidat retient le mode de réponse dit MPS :

* la déclaration de candidature marché public simplifié (formulaire MPS) renseignée sur www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/ ;

* l'inscription sur le registre professionnel.

Si le candidat ne retient pas le mode de réponse dit MPS :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;

* La forme juridique du candidat ;

* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ;

* l'inscription sur le registre professionnel.

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues à l'article 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 seront exclus;

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues à l'article 48 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 pourront être exclus;

Capacité économique et financière - références requises :

Si le candidat retient le mode de réponse dit MPS :

* la partie correspondante de la déclaration de candidature marché public simplifié (formulaire MPS) renseignée sur www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/

Si le candidat ne retient pas le mode de réponse dit MPS :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

A - Expérience :

La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :

L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années.

Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public.

Le candidat devra justifier disposer en permanence sur l'archipel pendant toute la durée du marché des matériels nécessaires à la réalisation des travaux.

Tout ou partie de ces informations pourra être donné dans le PAQ qui doit être joint à l'offre du candidat.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Marché non réservé.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 50 % Prix de la prestation
- 50 % Valeur technique

PROCEDURES

Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/04/2018 à 12h (heure locale de l'adresse du RPA)

Délai minimum de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : CT/DTAM975-SRCB-2018-1

Autres informations :

- * Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- * Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- * A titre indicatif, les travaux commenceront en juin 2018.
- * Accord-cadre à bons de commande ;
- * Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres

- * Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- * L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

- * Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- * L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur ;
- * Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
- * Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
- * La copie de sauvegarde, prévue à l'article 41 III du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;
- * Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;

Si le candidat retient le mode de réponse dit MPS, l'offre sera remise obligatoirement sur la plate-forme de dématérialisation.

* Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.

* Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/) sous la référence publique "CT/DTAM975-SRCB-2018-1", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Saint-Pierre-et-Miquelon
Adresse : Place Lieutenant-Colonel Pigeaud, BP 4200, 97500, Saint-Pierre-et-Miquelon

Organe chargé des procédures de médiation :

COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE MARCHÉS PUBLICS DE PARIS
5 Rue Leblanc 75911 PARIS Cedex 15
Tel : 0182524267 – Fax:0182524295
Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- * Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- * Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
- * Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- * Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 08/03/2018

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer
Point de contact : Service Routes Constructions Bâtiments (SRCB)
Adresse : BD Constant Colmay, BP4217, 97500, Saint-Pierre-et-Miquelon
Téléphone : 0508411242
Courriel : srcb.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr